



16ème législature

Question N° : 2544	De M. Vincent Ledoux (Renaissance - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >maladies	Tête d'analyse >Human Papillomavirus	Analyse > Human Papillomavirus.
Question publiée au JO le : 25/10/2022 Réponse publiée au JO le : 27/06/2023 page : 5891		

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la faible couverture vaccinale des jeunes Françaises et jeunes Français contre le papillomavirus ou HPV (*Human Papillomavirus*), responsable de plusieurs cancers et en grande partie du cancer du col de l'utérus. Alors que le cancer du col de l'utérus touche 3 000 femmes chaque année et provoque 1 100 décès, la France a parmi les plus bas taux de vaccination anti-HPV en Europe, avec seulement 37,4 % de schémas vaccinaux complets chez les filles de 16 ans, contre 85 % en Grande-Bretagne, 76 % au Portugal et 83 % en Suède. L'objectif de l'institut national de lutte contre le cancer dans son plan anticancéreux 2014-2019 était pourtant de 60 % chez les filles. Il existe également un manque de communication chez les jeunes garçons, car depuis le 1er janvier 2021, le vaccin est fortement recommandé pour ce public, en raison des nombreux cancers que le HPV peut provoquer chez les deux sexes. Non seulement ce sont des décès qui pourraient être évités, alors que l'efficacité de ce vaccin a été démontrée de nombreuses fois, mais c'est aussi le seul cancer pour lequel il existe un dépistage ainsi qu'un vaccin combinés. Ce déficit s'explique notamment par la méfiance anti-vaccin encore présente dans la population, d'un manque d'information ainsi que par la disparition de la vaccination scolaire, qui permettait de vacciner beaucoup plus largement le public cible en évitant à chaque parent de prendre rendez-vous chez un médecin généraliste ou un gynécologue. La Haute Autorité de santé a rendu un avis favorable fin juin 2022 sur l'élargissement de la prescription de vaccins et la vaccination des moins de 16 ans aux pharmaciens, sages-femmes et infirmiers, mais seul l'arrêté concernant les sages-femmes est paru au *Journal officiel*. Autre donnée inquiétante, le dépistage des 25-65 ans qui est en stagnation depuis plusieurs années, alors que la couverture vaccinale n'augmente pas assez vite. Ces chiffres sont d'autant plus dommageables que le cancer du col de l'utérus remplit les critères d'un dépistage massif : maladie fréquente, grave, à évolution lente, qui touche des femmes jeunes et les lésions précancéreuses peuvent être traitées. Afin d'atteindre les objectifs de la stratégie décennale que s'est fixée la France en matière de vaccination, à savoir 80 % de couverture vaccinale contre l'HPV, il lui demande si une stratégie globale à la hauteur des enjeux de santé publique est à l'étude, avec par exemple un retour de la vaccination scolaire, des campagnes de communication à l'échelle nationale sur le vaccin et le dépistage, ainsi que la publication de l'arrêté au *Journal officiel* permettant aux pharmaciens et infirmiers de vacciner les moins de 16 ans.

Texte de la réponse

Depuis 2007, la vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) est recommandée pour les jeunes filles âgées de 11 à 14 ans (avec un rattrapage possible jusqu'à l'âge de 19 ans révolus). A la suite de la recommandation de la Haute autorité de santé de 2019, cette vaccination a été étendue aux garçons au 1er janvier 2021 sur les mêmes classes d'âge. La couverture vaccinale chez les filles a connu récemment une

progression notable, portée par l'extension de cette vaccination HPV aux garçons en 2021. Ainsi, au 31 décembre 2022, elle était de 47,8 % pour 1 dose chez les filles de 15 ans et de 41,5 % pour 2 doses chez les filles de 16 ans, soit une progression de 13 points pour les doses 1 et 2 depuis 2019. La couverture vaccinale chez les garçons était de 12,8 % pour 1 dose chez les garçons de 15 ans et de 8,5 % pour 2 doses chez les garçons de 16 ans, en sachant que la recommandation est récente (2021). Si cette évolution est positive, la marge de progrès reste importante pour atteindre l'objectif de couverture vaccinale fixé par la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 à 80 % chez les filles en 2030. Parmi les interventions les plus efficaces pour améliorer la couverture vaccinale HPV, la vaccination en milieu scolaire a fait la preuve de son efficacité comme l'attestent les très bons résultats obtenus dans les pays scandinaves ou le Royaume-Uni où les couvertures vaccinales dépassent les 80 % chez les filles comme chez les garçons. En France, deux expérimentations régionales menées en Grand Est et en Guyane de 2019 à 2022 ont montré l'efficacité et l'acceptabilité de la vaccination des adolescents en milieu scolaire où 21 % à 24 % des élèves ont été vaccinés grâce à l'implication des centres de vaccination, des agences régionales de santé, des rectorats, des médecins libéraux et des personnels de santé scolaire. Le 28 février 2023, le Président de la République a annoncé une généralisation de la vaccination contre les HPV en milieu scolaire dès la rentrée de septembre 2023. Cette première campagne aura lieu chez les élèves de 5^{ème} des collèges de France. Cette intervention sera associée à une grande campagne nationale de promotion de la vaccination contre les HPV des filles et des garçons pilotée par l'Institut national du cancer. Dans le cadre de cette campagne, des actions sont prévues en direction des professionnels de santé et des parents d'adolescents. Elles ont pour objectif d'améliorer la couverture vaccinale des adolescents, quelle que soit leur situation sociale ou médicale. Enfin, les enseignements tirés de cette première année de campagne de vaccination en milieu scolaire permettront de promouvoir des interventions dans d'autres milieux, notamment dans des établissements accueillant des adolescents en situation de handicap.